



## Assemblée Générale Mixte du 11 Avril 2019

Si vous êtes actionnaire de Nanobiotix, l'Assemblée Générale Mixte (AGM) annuelle est le moment privilégié pour vous informer sur la situation de la société et pour vous exprimer.

Quel que soit le nombre de titres que vous possédez, vous pouvez participer à l'assemblée générale de la société, ou voter à distance.

### Comment participer ?

Vous pouvez participer à l'AGM :

- à distance, en utilisant le [formulaire de vote par correspondance ou de procuration](#)
- en participant physiquement à l'assemblée :
  - actionnaire nominatif : vous devez demander une carte d'admission à CIC c/o CM-CIC Titres, 3 allées de l'Etoile 95014 Cergy-Pontoise
  - actionnaire au porteur : vous devez demander une carte d'admission à votre intermédiaire financier

Si vous n'avez pas reçu votre carte 2 jours avant l'AGM :

- actionnaire nominatif : vous pouvez vous présenter avec votre pièce d'identité,
- actionnaire au porteur : vous pouvez demander une attestation de participation à votre teneur de compte.

L'ensemble des documents afférents à l'Assemblée Générale Mixte du 11 avril 2019 sont disponibles sur le site internet de la société : [www.nanobiotix.com](http://www.nanobiotix.com).

Vous retrouvez également sur le site Internet l'ensemble des informations pratiques relatives à votre participation à l'assemblée générale.

### Informations Pratiques

**Le 11 avril 2019 à 14h30 à l'Hôtel Pullman Paris Centre Bercy**

**Adresse :** 1 rue de Libourne, 75012 Paris ([google map](#))

**Accès :** Métro Cours Saint-Emilion (ligne 14) ou Terroirs de France (Bus 24)

**Salle :** Saumur-Champigny

**Une question ?** Envoyez-nous un mail à [investors@nanobiotix.com](mailto:investors@nanobiotix.com) ou au 01 40 26 07 55

# Agenda

## 1- Bilan 2018 et perspectives 2019

En présence de la Vice-Présidente du Conseil de Surveillance et du Management de la société

## 2- Ordre du jour et liste des résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

- rapport de gestion du directoire comprenant le rapport sur le Groupe - rapport du conseil de surveillance - présentation par le directoire des comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- rapports des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018, sur le gouvernement d'entreprise et sur les conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du code de commerce,
- rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- examen des conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du code de commerce,
- approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2018 au président du directoire, Monsieur Laurent Levy,
- approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2018 à Madame Elsa Borghi, au titre de son mandat de membre du directoire et de son contrat de travail,
- approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2018 à Monsieur Bernd Muehlenweg, au titre de son mandat de membre du directoire,
- approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2018 à Monsieur Philippe Mauberna, au titre de son mandat de membre du directoire et de son contrat de travail,
- approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2018 au président du conseil de surveillance, Monsieur Laurent Condomine,

- approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au titre de l'exercice 2019 à Monsieur Laurent Lévy en raison de son mandat de président du directoire,
- approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au titre de l'exercice 2019 à Madame Elsa Borghi en raison de son mandat de membre du directoire et de son contrat de travail,
- approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au titre de l'exercice 2019 à Monsieur Bernd Muehlenweg en raison de son mandat de membre du directoire,
- approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au titre de l'exercice 2019 à Monsieur Philippe Mauberna en raison de son mandat de membre du directoire et de son contrat de travail,
- approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au titre de l'exercice 2019 à Monsieur Laurent Condomine en raison de son mandat de président du conseil de surveillance,
- approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au titre de l'exercice 2019 à Monsieur Alain Herrera en raison de son mandat de membre du conseil de surveillance,
- approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au titre de l'exercice 2019 à Madame Anne-Marie Graffin en raison de son mandat de membre du conseil de surveillance,
- approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au titre de l'exercice 2019 à Monsieur Enno Spillner en raison de son mandat de membre du conseil de surveillance,
- approbation du plan d'options de souscription ou d'achat d'actions 2018 adopté par le directoire lors de sa séance du 5 février 2019,
- autorisation à donner au directoire en vue de l'achat par la Société de ses propres actions,

### **3- Ordre du jour et liste des résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

- autorisation à donner au directoire en vue de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions dans le cadre de l'autorisation de rachat par la Société de ses propres actions,
- délégation de compétence à consentir au directoire en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières, avec maintien du droit préférentiel de souscription,
- délégation de compétence à consentir au directoire en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public,
- délégation de compétence à consentir au directoire en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans le cadre d'une offre au profit d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs visée au II de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier,
- autorisation à consentir au directoire, en cas d'émission d'actions ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires en vertu des délégations susvisées, à l'effet de fixer le prix d'émission dans la limite de 10 % du capital social,
- délégation de compétence à consentir au directoire en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes dans le cadre d'une ligne de financement en fonds propres ou obligataire,
- délégation de compétence à consentir au directoire en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées,
- délégation de compétence à consentir au directoire en vue d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription décidée en vertu des délégations susvisées,
- délégation de compétence à consentir au directoire à l'effet d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en cas d'offre publique comportant une composante d'échange initiée par la Société,
- délégation de compétence à consentir au directoire en vue d'augmenter le capital social, dans les limites de 10 % du capital, pour rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de sociétés tierces en dehors d'une offre publique d'échange,

- fixation des limitations globales du montant des émissions effectuées en vertu des délégations susvisées,
- délégation de compétence à consentir au directoire en vue d'augmenter le capital par incorporation de prime, réserves, bénéfices ou autres,
- première autorisation à donner au directoire de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société, conformément aux dispositions des articles L. 225-177 et suivants du code de commerce, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription,
- autorisation à donner au directoire de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre, conformément aux dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du code de commerce, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription,
- délégation de compétence à consentir au directoire à l'effet d'émettre et attribuer des bons de souscription d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit (i) de membres et censeurs du conseil de surveillance de la Société en fonction à la date d'attribution des bons n'ayant pas la qualité de salariés ou dirigeants de la Société ou de l'une de ses filiales ou (ii) de personnes liées par un contrat de services ou de consultant à la Société ou à l'une de ses filiales ou (iii) de membres n'ayant pas la qualité de salariés ou dirigeants de la Société ou de l'une de ses filiales, de tout comité que le conseil de surveillance a mis ou viendrait à mettre en place,
- fixation des limitations globales du montant des émissions susceptibles d'être effectuées en vertu des autorisations à consentir à l'effet d'octroyer des options de souscription ou d'achat d'actions et de procéder à l'attribution gratuite d'actions et de la délégation à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions susvisées,
- deuxième autorisation à donner au directoire de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société au bénéfice de Monsieur Laurent Lévy, président du directoire, conformément aux dispositions des articles L. 225-177 et suivants du code de commerce, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription,
- troisième autorisation à donner au directoire de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société au bénéfice d'une catégorie de membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux (ou de certains d'entre eux ), conformément aux dispositions des articles L. 225-177 et suivants du code de commerce, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription,
- délégation à consentir au directoire en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société au profit des salariés adhérant au plan d'épargne du groupe.

*NB : le détail complet de chaque texte de résolution peut être consulté dans l'avis de réunion à l'assemblée générale à caractère mixte des actionnaires du 11 avril 2019 publié le 6 mars 2019 au BALO*